ACTIVITE HANDINAUTICK

Bilan d'action 2010

L'ACTIVITE

But de l'activité Handinautick

Cette activité a pour but de rendre accessible le canoë kayak à des personnes déficientes mentales et leur permettre de progresser et d'évoluer en toute sécurité. Cette troisième année de fonctionnement fait apparaître une nette progression dans la gestion du déplacement et des capacités physiques (équilibre, propulsion, direction), ainsi que dans le rapport à l'environnement et la prise d'information.
Cette activité se déroule dans un esprit de progression et de plaisir.

Les partenaires

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'Association Canoë Kayak de l'Escoutay (ACKE) de Viviers, le Foyer de vie "Les Oliviers" de Montélimar (Adapei), le Canoë Kayak Club Bourguésan (CKCB).

Cette action a été lancée et poursuivie grâce aux partenaires institutionnels suivants :

- Comité Bi-départemental Drôme Ardèche de Sport Adapté (action projet 2008)
- Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak (projet Défi 2008, 2009 et 2010)
- Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de l'Ardèche (CNDS 2008, 2009 et 2010)
- Comité Départemental Canoë Kayak de l'Ardèche (Handinautique 2008)
- Région Rhône Alpes (Contrat PEPS 2009 et PEPS-Fais nous rêver 2010)
- Commune de Montélimar (accès infrastructure : plan d'eau)
- ABC Nautic Vallon Pont d'Arc - 07 (fourniture de matériel à prix très compétitif en 2008)
- DAG Saint Jean le Centennier - 07 (fourniture de matériel à prix très compétitif en 2009)
- MIDI BIP Avignon – 84 (achat remorque porte kayak tarif club)

Association Canoë Kayak de l'Escoutay

2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012

acke07@gmail.com
acke07.jimdo.com

- MMA (fondation Mutuelles du Mans Assurance), subvention qui a permis l'achat de la remorque.

Les séances sont encadrées par un moniteur brevet d'état 1er degré canoë-kayak, salarié du club de Bourg-Saint-Andéol et par une monitrice fédérale de canoë-kayak du club ACKE et salariée de l'Adapei.
Le matériel et la remorque à bateaux sont mis à disposition par le club de Viviers (ACKE) et par le Comité Départemental de l'Ardèche de Canoë Kayak.
Ce partenariat est formalisé par une convention tripartite signée par le directeur du foyer et les présidents des deux clubs.
L'activité a lieu, pour l'essentiel, sur le plan d'eau de la base nautique de Montélimar ; une convention d'accès est signée entre la commune de Montélimar (service des sports) et le foyer.
L'Adapei est l'Association Départementale Des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales de la Drôme. Elle est affiliée à l'UNAPEI (union nationale), association reconnue d'utilité publique.

Présentation du Foyer de vie « Les Oliviers »

Le foyer de vie « Les Oliviers » accueille des personnes adultes atteintes de déficience intellectuelle moyenne à profonde. Celle-ci peut être innée ou acquise (maladie génétique type trisomie 21, autisme, accident de la vie...).

Le personnel est une équipe éducative pluridisciplinaire comprenant des aides-soignantes, des aides médico-psychologique, des moniteurs éducateurs, des éducateurs spécialisés, des éducateurs sportifs, une infirmière, une psychologue, un directeur et un chef de service.

Cet établissement accueille 30 personnes en internat et 8 en externat (accueil à la journée). Elles sont âgées de 20 à 65 ans.

Les usagers pratiquent, pour certains, des sports adaptés tels que : l'équitation, le VTT, la randonnée à pied, en raquette, le basket, le judo, la natation, l'athlétisme, des activités motrices, le bowling. Onze usagers ont fait le choix de continuer l'activité « handinautick« (canoë-kayak) en 2010. Certains usagers sont dans une étape de fonctionnement et de perfectionnement en eau calme et en rivière de classe 1 à 2. D'autres pratiquent dans un esprit de découverte et de « ballade ».

Objectifs de l'activité pour les usagers du foyer:

- découvrir un sport nautique de glisse : le canoë-kayak
- prendre du plaisir dans la pratique de ce sport
- gérer son déplacement et ses capacités physiques (équilibre, propulsion, direction)
- développer la motricité
- gérer son rapport à l'environnement (prise d'information)

- se familiariser avec les éléments naturels : l'eau, le vent, le courant, les vagues
- découvrir d'autres sensations: la glisse, la flottaison, la stabilité
- maîtriser et surmonter l'appréhension due à ce sport aquatique
- permettre aux résidents d'avoir une activité physique
- respecter les consignes

Cette activité contribue également à :

- développer l'esprit d'entraide
- découvrir la faune et la flore des milieux aquatiques
- avoir une approche au respect de l'environnement

Organisation de l'activité :

Nous avons réalisé 15 séances hebdomadaires, réparties du mois d'avril au mois d'octobre, avec une interruption en juillet et août.

Les séances sont d'une durée de 2h00. La motivation et l'implication des usagers pour cette activité ont permis une bonne progression. En 2010, les six usagers de chaque groupe peuvent tous embarquer en même temps, soit en K2, soit en K1 suivant leur envie et leur aisance.

La gestion du matériel et le temps de l'équipement vestimentaire sont inclus dans le temps des séances. En effet, ce sont des moments indissociables de l'activité, qui permettent de développer l'autonomie et la prise d'initiative. Ceci est bénéfique pour le quotidien des usagers.

Remarque : les usagers ont tous passé un test préalable en piscine pour certifier de leur aisance dans l'eau avec une aide à la flottabilité (gilet de sauvetage).

Matériel

Les clubs de canoë-kayak ne possédaient pas de matériel bien adapté à ce public, c'est pourquoi il a été décidé d'en faire l'acquisition. Les aides reçues ont permis d'acheter en 2008 :

- 3 Kayaks biplace sit on top océan duo (marque RTM), équipés de sièges "confort"
- 1 Kayak monoplace sit on top type Paséo (marque RTM) équipé de siège "confort"
- 7 Pagaies : doubles démontables et décroisables (marque Egalis)
- 7 Gilets type Euroclip de RTM, 70 N avec fermeture ventrale par clip
- 1 Gilet moniteur type SALTY DOG d'HIKO.

Lors de l'expérience de l'année 2008, il a été constaté que plusieurs personnes étaient rapidement capables de naviguer en kayak monoplace. Grâce à l'animation Handinautique

2008 à Viviers, le Comité Départemental Canoë Kayak de l'Ardèche a pu acquérir, en 2009, 4 kayaks monoplace SX 285 de DAG ainsi que des gilets et pagaies supplémentaires permettant d'avoir un panel de matériel plus large s'adaptant aux caractéristiques variables des participants (morphologie, autonomie, envie...). Ce matériel est mis à disposition par l'ACKE. Ces embarcations permettent de mettre plus de participants sur des embarcations monoplace et aussi de disposer de bateaux adaptés proches de kayaks « classiques » un peu moins stables que des « Sit on Top », tout en restant sécurisant. Ainsi, pour certains usagers, l'utilisation d'embarcations « classiques » pourra, au fil de la progression, s'envisager.

En 2009, les usagers ont acheté des combinaisons néoprène et des blousons coupe-vent, qui ne craignent pas l'eau, afin d'être plus à l'aise sur ou dans l'eau pour certains et de ne pas avoir froid.

Remarque :

Le matériel a été acheté en 2008 dans le cadre d'une commande groupée, par le Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak. Celui-ci prend à sa charge 40 % des achats. Les 60 % restants sont refacturés par 1/3 annuels à l'ACKE, à partir de 2009.
Le matériel acquis en 2009 a été pris en charge par le CDCK 07, dans le cadre de l'action Handinautique 2008, organisée à Viviers

Budget de l'action

Figurent dans ce document :

- le compte de résultat de l'action 2010, arrêté au 8/11/2010
- le bilan de l'action arrêté au 8/11/2010
- le budget prévisionnel pour l'action 2011

Ces trois documents seront revus et intégrés au budget général de l'ACKE en fin d'exercice au 31/12/2010.

- le budget prévisionnel de l'action est établi de 2008 à 2013

En 2010, grâce aux aides obtenues, la participation des « usagers » est maintenue à 1 euros de l'heure. Il est prévu de maintenir cette participation en 2011 ainsi que celle du Foyer.

Sur les bases financières présentées ci-dessus l'activité peut fonctionner jusqu'en 2013, voir au delà, sous réserve de bénéficier des aides des partenaires escomptées.

ACTION EFFECTIVEMENT REALISEE EN 2010

Séances réalisées :

9 séances de 2 heures : 27 avril, 18 et 25 mai, 1 ; 8 ; 22 et 29 juin, 14 et 21 septembre.
6 séances de 2 heures regroupées sur deux journées: vendredi 15 et 22 octobre.
soit un total de 15 séances.

	27 Avril	18 Mai	25 Mai	1 Juin	8 juin	22 juin	29 juin	14 sept.	21 sept.	15 oct.	22 oct.	Total
Y.		1		1		1			1			**4**
A.	1	1	1		1	1	1		1	3	3	**13**
R.	1		1		1	1			1	3	3	**11**
F.		1		1		1		1		3		**7**
A.			1		1		1				3	**6**
M.		1					1	1			3	**6**
I.	1		1		1	1		1		3		**8**
T.	1			1			1			3	3	**9**
Q.	1	1		1			1	1	1	3	3	**12**
X.		1	1	1	1			1	1			**6**
J.	1		1	1	1	1	1	1	1			**8**

Pour clôturer le cycle et faire une initiation dans des rapides de classe 1 à 2, nous programmons deux journées (15 et 22 octobre) dans les Gorges de l'Ardèche.
Lors de la première journée (15 octobre) un fort mistral s'invite mais la température est clémente. Nous effectuons donc une petite remontée assez difficile, avec un vent de face, à partir de Sauze. Après un repas réparateur, nous décidons de redescendre la rivière en vent arrière et de rester sur un rapide de classe 2, afin d'initier les kayakistes et les « tester » au vue des championnats de France d'avril 2011.

La météo est clémente pour la journée du 22 octobre.
Nous partons de Saint-Martin d'Ardèche, du moulin, pour une petite descente de 6 kms jusqu'au lieu dit « le pont cassé ». Frédérique Lutz, loueur et président du club de Saint-Martin nous fait gentiment la navette des véhicules et nous autorise à partir au pied de chez lui.
Pour ces deux journées, la flottille se compose d'un canoë biplace, de deux kayaks biplaces et de trois kayaks monoplaces.
Ce sont donc neuf séances qui ont été organisées sur le plan d'eau de Montélimar et 6 séances groupées pour les journées du 15 et du 22 octobre dans les gorges de l'Ardèche, soit un total de 15 séances réparties sur 11 journées.

Bilan qualitatif

Compétences // usagers	**R**	**AC**	**Y**	**I**	**F**	**A**	**M**	**T**	**J**	**Q**	**X**
Technique											
je choisis et met mon gilet	a	a	e	e	a	e	a	e	a	a	a
je porte ou aide à porter mon bateau	a	a	e	e	a	e	a	e	a	a	a
j'embarque et débarque seul	e	a	e	e	a	e	a	e	a	a	a
J'utilise ma pagaie pour me déplacer	a	a	e	e	a	e	a	e	a	a	a
je me déplace sur l'eau avec mon embarcation	a	a	e	e	a	e	a	e	a	a	a
je teste la stabilité de mon embarcation	e	a	e	e	e	e	a	e	a	a	a
je range mon matériel	a	a	e	a	a	e	a	e	a	a	a
Sécurité											
je respecte les consignes du moniteur	a	a	e	a	a	e	a	a	a	a	a
je teste la flottabilité de mon gilet	x	a	e	x	x	x	a	a	e	a	e
je tombe dans l'eau sans paniquer	x	a	e	x	x	x	a	a	e	a	e
Environnement											
je ne laisse pas de traces de mon passage	e	a	e	a	a	e	a	e	a	a	a
j'observe la faune et la flore	e	a	e	e	e	e	e	e	a	a	a

a = acquis
e = en cours d'acquisition ou je fais si je suis stimulé
x = non acquis

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Jeunesse et Sports Ardèche

Association Canoë Kayak de l'Escoutay

2 allée des Laurènes, 26780 Châteauneuf du Rhône
Agrément Jeunesse et Sports N° 07 94 003
Affiliation Fédération Française de Canoë Kayak N° 0713
APE 926 C, SIRET 441 296 050 00012

acke07@gmail.com
acke07.jimdo.com

Région RhôneAlpes

Projets 2011

Un groupe de six kayakistes du foyer vont participer aux premiers Championnats de France de Kayak Sport Adapté qui auront lieu en avril 2011 en Corrèze (Uzerche). Ils seront accompagnés de deux éducateurs du foyer et de membres du club ACKE de Viviers.

Deux journées Tri-sports (VTT, Kayak et course à pied ou tir à l'arc) sont programmées, en partenariat avec le Comité Bi-Départemental 26/07 du Sport Adapté et le foyer de vie « Les Oliviers », en juin 2011.
Ces journées ont pour but de faire découvrir le kayak à des jeunes et des adultes déficients mentaux. Ces personnes seront parrainées par les kayakistes du foyer.

Pour les kayakistes du foyer qui le souhaitent, des séances de certification Pagaies Couleurs blanches et jaunes seront organisées au printemps 2011.

Impact de l'action

Forte de cette expérience, l'éducatrice du foyer qui a monté le projet, déjà titulaire d'un monitorat fédéral de canoë kayak a entrepris une démarche de validation des Acquis de l'Expérience en vue d'obtenir le Brevet d'Etat d'Activités Physiques et Sportives Adaptés. Le dossier préalable a été validé en 2009 et le dossier définitif a été déposé en octobre 2010. Le jury devrait se prononcer en décembre 2010.
Cette démarche, si elle s'avère fructueuse, permettra d'envisager la pérennisation de l'action à plus long terme.

A Châteauneuf du Rhône, le 4 novembre 2010

Christine Caillebotte,
Coordinatrice de l'activité
Foyer « les Oliviers »

Philippe Caillebotte,
Président de l'ACKE